PRIMAGAZ
Coeur Défense Tour B - 110 esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex
S.A.S au capital de 42 441 872 € - 542 084 454 RCS NANTERRE
SIRET 542 084 454 00843 - APE 4671 Z
N° ident. TVA FR 68 542 084 454

BARÈME PRIMACONFIANCE
DESTINE AUX CLIENTS PARTICULIERS

APPLICABLE A COMPTER DU 1 août 2026
Ce barème remplace le barème PT-32 du 1 juin 2026

PRIX DU GAZ PROPANE EN €					
CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN TONNE (t)	De 0,350 à 0,435	De 0,436 à 0,724	De 0,725 à 2,174	De 2,175 à 3,000	> 3,000
Prix du gaz HTT / tonne	2 561,09	2 398,35	2 225,66	2 058,68	1 870,41
Accise sur les produits pétroliers (ex-TICPE)*/ tonne			79,80		
Prix du gaz, total hors TVA / tonne	2 640,89	2 478,15	2 305,46	2 138,48	1 950,21
Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) **/ tonne**	**3 169,07**	**2 973,78**	**2 766,55**	**2 566,18**	**2 340,25**

PRIX DU GAZ PROPANE EN CENTIMES D'€					
CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN KWH	De 4 830 à 6 000	De 6 001 à 10 000	De 10 001 à 30 000	De 30 001 à 41 500	> 41 500
Prix du gaz HTT / kWh	18,56	17,38	16,13	14,92	13,55
Accise sur les produits pétroliers (ex-TICPE)*/ kWh			0,58		
Prix du gaz, total hors TVA / kWh	19,14	17,96	16,71	15,50	14,13
Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) **/ kWh**	**22,97**	**21,55**	**20,05**	**18,60**	**16,96**

**Accise sur les produits pétroliers (ex-TICPE) en vigueur depuis le 01/08/2026.*

Livraison gratuite du gaz en mode de Distribution Automatique.
Ce mode implique que nos chauffeurs disposent d'un accès libre et permanent à la citerne y compris en votre absence.
Pour les clients qui optent pour la livraison sur commande, Primagaz recommande de passer la commande au plus tard lorsque la jauge de la citerne atteint le seuil de 30% afin d'éviter tout risque de rupture de confort.

Les frais de livraison sont également applicables aux clients équipés d'une citerne individuelle avec un compteur et qui optent pour la livraison sur commande au lieu de la livraison automatique.

ABONNEMENT ENERGIE					
	TYPE DE STOCKAGE		ANCIENNETE DU CLIENT (2)		
			Jusqu'à 48 mois (soit 4 ans révolus)	49 à 120 mois (soit de 4 à 10 ans révolus)	> 120 mois (soit 10 ans révolus et +)
Prix de l'abonnement **ENERGIE** mensuel (1) en € TTC	AERIEN	SANS COMPTEUR	**14,90**	**12,90**	**11,90**
		AVEC COMPTEUR	**18,00**	**14,40**	**12,90**
	ENTERRE	SANS COMPTEUR	**18,00**	**14,40**	**12,90**
		AVEC COMPTEUR	**20,90**	**17,00**	**14,90**

L'abonnement ENERGIE contient :

- La mise à disposition du stockage et du compteur.
- La mise en place d'un stockage aérien comprend la mise en place standard "aérien" telle que définie dans le Livret des Services.
- La mise en place d'un stockage enterré comprend la mise en place standard "enterrée" telle que définie dans le Livret des Services.

Toutes prestations complémentaires vous seront proposées sur devis et/ou sont disponibles dans le Livret des Services en vigueur le jour de la réalisation de la prestatation.

- L'encadrement du barème gaz de -5% à +5% (hors toutes taxes)* par rapport au barème gaz précédent, révision à date fixe, deux fois par an (en avril et en octobre). Cet encadrement ne s'applique qu'au sein d'une même tranche de consommation.
- La durée du contrat selon la formule :
  -> Formule AVEC ou SANS compteur - stockage aérien : 3 ans
  -> Formule AVEC ou SANS compteur - stockage enterré : 5 ans.
- La reconduction au-delà de la période pour une durée indéterminée.
- La livraison automatique
- L'accès aux services de sécurité.
- L'inspection périodique réglementaire.

PRIMAGAZ

BARÈME PRIMACONFIANCE
DESTINE AUX CLIENTS PARTICULIERS

APPLICABLE A COMPTER DU 1 août 2026

Ce barème remplace le barème PT-32 du 1 juin 2026

ABONNEMENT EQUIPEMENT (valable uniquement pour les clients ayant souscrit avant le 01/04/2020)					
	TYPE DE STOCKAGE		ANCIENNETE DU CLIENT (2)		
			Jusqu'à 48 mois *(soit 4 ans révolus)*	49 à 120 mois *(soit de 4 à 10 ans révolus)*	> 120 mois *(soit 10 ans révolus et +)*
Prix de l'abonnement **EQUIPEMENT** mensuel (1) en € TTC	AERIEN	SANS COMPTEUR	**21,40**	**19,00**	**15,50**
		AVEC COMPTEUR	**24,40**	**20,40**	**19,00**
	ENTERRE	SANS COMPTEUR	**23,90**	**19,90**	**18,00**
		AVEC COMPTEUR	**27,90**	**22,90**	**20,40**

L'abonnement EQUIPEMENT (valable uniquement pour les clients ayant souscrit avant le 01/04/2020) contient :

- Les éléments de l'abonnement ENERGIE.
- Les contrôles réglementaires obligatoires de votre citerne ; le contrôle annuel de la citerne aérienne ou enterrée et des équipements gaz en extérieur ; la maintenance corrective avec les piéces de rechange incluses en cas d'anomalie détectée ; la garantie étendue de 2 ans sur les pièces de rechange et la maintenance corrective ; le remplacement de la canalisation en cas de fuite ; le lessivage de la citerne aérienne ou le nettoyage du puit de visite de la citerne enterrée ; le rapport de visite détaillé ; la gratuité des livraisons sur demande sous 15 jours.

Les autres forfaits sont disponibles dans le Livret des Services en vigueur le jour de la réalisation de la prestation.

(1) Tarif TTC exprimé avec une TVA à 20%.

(2) L'ancienneté du client est calculée à partir de la date de signature du contrat ou de la date de mise en place du stockage si celle-ci est postérieure. Pour les clients propriétaires d'un stockage déjà en place, le tarif d'abonnement "> 120 mois" s'applique dès la première année du contrat Primaconfiance.

Le barème Primaconfiance Particulier s'applique sous réserve de la signature d'un contrat Energie Primaconfiance.

FRAIS DE RESILIATION DU CONTRAT	Stockage aérien (avec ou sans compteur)		Stockage enterré (avec ou sans compteur)	
	€ HT	€ TTC (TVA 20%)	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
Résiliation dans un délai inférieur à 1 an (3)	416,67	**500,00**	416,67	**500,00**
Résiliation dans un délai compris entre 1 an et 2 ans (3)	166,67	**200,00**	333,33	**400,00**
Résiliation dans un délai compris entre 2 ans et 3 ans (3)	62,50	**75,00**	250,00	**300,00**
Résiliation dans un délai compris entre 3 ans et 4 ans (3)	-	-	166,67	**200,00**
Résiliation dans un délai compris entre 4 ans et 5 ans (3)	-	-	83,33	**100,00**
Résiliation dans un délai supérieur à 5 ans (3)	-	-	-	-

(3) Délai entre la date de prise d'effet du contrat et la date de résiliation du contrat.

Les frais relatifs aux services d'accès, d'utilisation et de livraison du gaz, ainsi que les autres prestations complémentaires demandées par le client sont disponibles dans le Livret des Services en vigueur le jour de la réalisation de la prestation.

Les prix sont majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contributions de toute nature, actuels ou futurs, supportés ou dus par Primagaz en application de la réglementation.

Toute modification des taxes, impôts, charges ou contributions seront immédiatement applicables de plein droit aux contrats en cours.

Parlons bien-être et économies d'énergie

au 0970 808 708
Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

ou Espace client sur primagaz.fr

Numéro sécurité 24h/24 et 7j/7:
0 800 11 44 77 Service & appel gratuits